

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid formicicum 25%

N° d'article 20225100

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence ***

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

P310 si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Acide formique

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******Acide formique**

No. CAS	64-18-6			
No. EINECS	200-579-1			
Numéro d'enregistrement	01-2119491174-37-XXXX			
Concentration	>= 25	<	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Corr. 1A		H314	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 2 < 10
Skin Corr. 1A	H314	>= 90
Skin Corr. 1B	H314	>= 10 < 90
Skin Irrit. 2	H315	>= 2 < 10

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent B

Autres ingrédients *****Eau**

No. CAS	7732-18-5			
No. EINECS	231-791-2			
Concentration		>=	50	%
Le renvoi: [4]				

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

irritation des organes respiratoire, Irritation de muqueuse, Acidose (augmentation de l'acidité du sang)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Peut former mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Protection respiratoire - Note

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Veiller à assurer une aération suffisante. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

Température de stockage recommandée

Valeur < 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol résistant aux acides. Ne pas utiliser de récipient en métal léger. Matériau approprié : Polyéthylène ou Polypropylène.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Alcalines, Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Acide formique**

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	9,5	mg/m ³	5	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	19	mg/m ³	10	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; Auge & Haut, OAWKT AN; NIOSH, OSHA

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**Acide formique**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	19	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	9.5	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	9.5	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

mode d'effet	Effet local	
Concentration	3	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Acide formique**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	7.2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	1.5	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Conséserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz E.

Protection des mains

Gants (résistants aux acides)

Gants		
Matériau approprié	Polychloroprène	
Épaisseur du gant	0.5	mm
Temps de pénétration	>= 8	h
Gants		
Matériau approprié	caoutchouc butyle	
Épaisseur du gant	0.5	mm
Temps de pénétration	>= 8	h
Gants		
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM	
Épaisseur du gant	0.4	mm
Temps de pénétration	>= 8	h

Non adapté: gants épais
Non adaptés: gants en cuir

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	piquante
valeur pH	
Remarque	non déterminé
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point de congélation	
Remarque	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Remarque	non déterminé
Point d'éclair	
Valeur	65 °C
Source	Données de la littérature
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Remarque	non déterminé
Pression de vapeur	
Valeur	43 hPa
Source	Données de la littérature
Densité	
Valeur	1.058 à 1.063 g/cm ³
Hydrosolubilité	
Remarque	entièrement miscible
coefficient de partage: n-octanol/eau	
Remarque	non déterminé
Température d'inflammabilité	
Remarque	non déterminé
température d'auto-inflammabilité	
Remarque	non déterminé
Viscosité	
Remarque	non déterminé
Propriétés comburantes	
évaluation	Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations

Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Etincelles. Flammes. Protéger du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Aluminium, Alcalines, Bases, peroxyde d'hydrogène (H₂O₂). aluminium (Al), Réactions avec l'acide sulfurique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Corrosion de la peau et des muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Fortement corrosif

Sensibilisation (Composants)**Acide formique**

Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant
méthode	OECD 406

Mutagénicité (Composants)**Acide formique**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Acide formique

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

Toxicité reproductrice (Composants)**Acide formique**

Remarque D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.

Cancérogénicité (Composants)**Acide formique**

Remarque négatif pour les animaux

Expériences issues de la pratique

L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures de: Bouche. Gorge. Perforation de l'oesophage et de l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Acide formique**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	130	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OECD 203	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

Acide formique

Espèces	Daphnia magna	
CE50	365	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OECD 202	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Toxicité pour les algues (Composants)**Acide formique**

Espèces	Selenastrum capricornutum	
CE50	1.240	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Acide formique**

Espèces	Pseudomonas putida	
CE50	46.7	mg/l
Durée d'exposition	17	h
méthode	DIN 38412 Part 8	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Acide formique**

Valeur	100	%
Durée de l'essai	9	d
évaluation	Facilement biodégradable	

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**Acide formique**

Valeur	348	mg/g
--------	-----	------

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)**Acide formique**

Valeur	86	mg/g
--------	----	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque	non déterminé
----------	---------------

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Acide formique**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Nocif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité

Nom commercial: Acid formicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.05.19

dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Produit menace faiblement l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1779	1779	1779
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE FORMIQUE, solution	FORMIC ACID, Solution	FORMIC ACID, Solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Le danger secondaire	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Nom commercial: Acid formicicum 25%

Numéro de la matière: 202251

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 / CH

Date de révision: 01.05.2019

Date d'impression 01.05.19

mentions de danger H-de la rubrique 3

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Skin Corr. 1A Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.